

# Chalette

Magazine municipal / n°1 / 6 avril 2010



## Place Commune



Élections régionales  
P 2



Comités de quartier :  
une décennie  
d'existence  
P 6



Dossier (p. 9 à 11) : **Nos villes  
ne sont pas des cibles !**

## Pour une citoyenneté au quotidien

C'est avec un grand plaisir que je vous invite à découvrir la nouvelle formule de notre bulletin d'informations municipales. Un engagement pris devant vous à l'occasion du projet municipal 2008-2014.

Nous sommes en effet convaincus qu'il est essentiel de donner à chacune et chacun la connaissance la plus complète des projets et actions engagés dans la ville. En vous informant bien avant leur réalisation, en vous communiquant nos analyses et nos ambitions, nous voulons donner à chacun les moyens de se faire une opinion. Ainsi, nous pourrions mettre en débat avec vous, en toute connaissance de cause, les projets présentés, et construire, ensemble, une participation active de toutes et tous à la vie de notre cité, une citoyenneté au quotidien.

Chalette Place Commune évolue donc pour devenir un véritable magazine, que vous recevrez chaque mois. Cette nouvelle maquette, plus claire, plus aérée, comprend de nouvelles rubriques pour présenter, débattre ou rendre compte de projets, de démarche ou d'actions.

Bien entendu, nous serons amenés à

faire évoluer dans le temps, avec vous, ce nouveau support d'informations. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques ou de vos souhaits, afin qu'ensemble, nous construisions le journal citoyen qui vous convienne. Dans les prochains mois, nous lancerons également un site Internet, que nous construisons comme un prolongement du magazine municipal, permettant une grande réactivité, et créant un véritable espace de débat citoyen.

### Être auteur et acteur

Nous avons besoin, partout, de faire vivre une citoyenneté active et la participation la plus large de toutes et tous aux décisions qui les concernent. C'est une véritable urgence ! Le faible nombre d'électeurs qui s'est déplacé lors des dernières élections pour choisir ses représentants à la Région nous invite à réfléchir. Je ne fais pas partie de ceux qui veulent culpabiliser les personnes qui ont décidé de s'abstenir. Mais il ne suffit pas de faire le constat de cette tendance, de s'en satisfaire ou de penser qu'elle est une fatalité. En poursuivant et amplifiant notre démarche participative, en vous invitant à contribuer aux choix d'avenir pour notre territoire, nous souhaitons que chacun puisse se sentir auteur et acteur de son environnement et s'approprier tous les choix d'aménagement, de développement, de mise en œuvre de nouveaux services, démontrant ainsi concrètement l'utilité de la politique et du vote. Notre nouveau magazine veut y contribuer.

Je vous en souhaite une bonne lecture.

**Franck Demaumont**

Maire de Chalette-sur-Loing  
Conseiller Général du Loiret,  
Vice-Président de l'Agglomération  
Montargois Et rives du Loing

## Sommaire

**P 3 Actualités :**  
*Élections régionales*

**P 4 On en parle :**  
*Échos du Conseil municipal*

**P 5 Invité du mois :**  
*Michel Marceteau :  
une vie dédiée  
au service public*

**P 6 Vivre Ensemble :**  
*Rwanda : seulement  
quelques «erreurs» ?*

**P 7 Développement durable :**  
*Un jardin solidaire  
au Gué aux Biches*

**P 8 Débat croisé :**  
*Rencontre avec les amis  
de Radio Chalette*

**P 9 à 11 Dossier :**  
*Valeurs de Paix à Chalette*

**P 12 Arts et culture :**  
*Romain Bouteille*

**P 13 Sports et loisirs :**  
*Vacances de printemps*

**P 14 Libre expression :**  
*Pas de bébé à la consigne*

**P 15 Histoire d'avant :**  
*«Le Lituanien»  
de Serge Bikialo*

**P 16 A l'affiche :**  
*Exposition :  
Les vêtements d'Hiroshima*

**Chalette** Place Commune

Direction de la publication : Franck Demaumont  
Directeur de la communication : B. Ballu  
Rédaction : W. Le Bellec, D. Creff, P. Avezard,  
B. Taleb / Conception maquette : C. Bas  
Mise en pages et impression : Orient Express  
01 43 21 99 02

Imprimé sur papier 100% recyclé avec  
des encres végétales par  
**ORIENT EXPRESS : 01 43 21 99 03**



# Elections régionales : La Gauche largement en tête à Chalette

Les résultats des élections régionales placent largement en tête la Gauche avec plus de 60 % tant au premier qu'au deuxième tour.

Notons que la droite et son extrême font jeu égal mais très loin derrière la gauche réunie.

Petit compte-rendu des deux soirées électorales.

Les résultats des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> tours des élections régionales sur la ville de Chalette confirment l'ancrage à gauche des Chalettois même s'il a été à regretter la faible participation des électeurs rejoignant ainsi la tendance au niveau national.

A Chalette comme partout en France, il est à souligner un vote important d'extrême droite, qui revient à ses scores antérieurs.

Ce résultat doit être vraiment analysé et pris en compte pour que cessent enfin les décisions qui visent à diviser nos concitoyens, à créer de la peur, du rejet, de l'exclusion. Il faut au contraire favoriser le vivre ensemble, en créant les conditions de rencontres et de projets partagés, en s'appuyant sur la vie associative et de quartiers.

Enfin, Franck Demaumont a salué le très bon score des listes de gauche à Chalette, qui totalisent plus de 60% des scrutins exprimés, au premier comme au deuxième

tour, en très forte progression (+12%) par rapport au 1<sup>er</sup> tour des élections régionales de 2004, où les formations politiques avaient fait le choix de partir unies dès le 1<sup>er</sup> tour.

Et de conclure que « *la Gauche est belle quand elle est unie, dans le respect de sa diversité, en se rassemblant sur ce qui lui est commun et en s'alignant de ses différences. Bien loin de s'éloigner des électeurs en partant séparément au 1<sup>er</sup> tour, ses différentes composantes ont su se rassembler et convaincre de nouveaux citoyens de porter leurs suffrages, leurs espoirs sur elles* ».



## Résultats :

### 1<sup>er</sup> tour :

Inscrits : 7 500

Votants : 2 922 (39%)

Nuls : 111

Exprimés : 2 804 (96%)

### Ont obtenu :

> H. Novelli (UMP) : 380 voix (13,55%)

> M.F Beauvils (Front de Gauche) :  
668 voix (23,82%)

> M. Fesneau (Modem) : 77 voix (2,75%)

> J. Verdon (PF) : 127 voix (4,53%)

> P. Loiseau (FN) : 431 voix (15,37%)

> F. Megdoud (LO) : 36 voix (1,28%)

> J. Lavergne (Europe Ecologie) :  
206 voix (7,35%)

> M. Lasserre (NPA) : 69 voix (2,46%)

> F. Bonneau(PS) : 810 voix (28,89%)

### 2<sup>nd</sup> tour :

Inscrits : 7 500

Votants : 3 203 (42,7%)

Nuls : 111

Exprimés : 3 092 (96,5%)

### Ont obtenu :

> H. Novelli (UMP) : 617 voix (19,95%)

> P. Loiseau (FN) : 590 voix (19,08%)

> F. Bonneau (Union de la Gauche) :  
1 885 voix (60,96%)



# Échos du Conseil Municipal du 29 mars

## Non à la réduction du ramassage sélectif

Après avoir supprimé la collecte des encombrants, les responsables du SMIRTOM envisagent de réduire la fréquence du ramassage des bacs de tris sélectifs et de diminuer celui des ramassages des ordures ménagères, passage à une fois par semaine au lieu de deux actuellement.

Cette hypothèse a amené les élus de Chalette à voter une motion dénon-

çant la réduction du service rendu à la population, soulignant que la réduction de la collecte du tri sélectif risquerait de remettre en cause tous les efforts fournis dans ce domaine depuis plusieurs années.

Outre cette condamnation, les élus ont exprimé leurs souhaits de voir rétabli le ramassage des encombrants et d'étudier celui de la col-

lecte des déchets verts. Services tant attendus par la population, particulièrement par les personnes âgées. Affaire à suivre...

## Vers un nouveau quartier ?

Le Conseil Municipal vient de mandater l'Etablissement Public Foncier Local, géré par le Conseil Général du Loiret, afin qu'il se porte acquéreur, pour le compte de la ville de Chalette, des terrains sur lesquels est implantée l'entreprise Van Leeuwen Tubes dans le but d'envisager plusieurs opérations d'aménagements. Ces terrains, d'une superficie de 10 290 m<sup>2</sup>, présentent un intérêt majeur pour la ville.

Situés entre le canal et le Loing, au cœur de la ville et de l'agglomération, ils devraient permettre à terme la réalisation de logements, de commerces et de services.

En outre, cette urbanisation maîtrisée devrait également valoriser les berges du Loing et celles du canal avec la création de chemins de promenades et de pistes cyclables.



Compte tenu du coût d'acquisition de ces surfaces, il convenait, pour les élus de Chalette, de lisser l'investissement sur plusieurs exercices budgétaires, d'où le partenariat avec l'Etablissement Public Foncier Local (EPFL).

## Légère hausse des taux d'imposition

A l'instar des familles chalettoises, la ville, en tant que collectivité, subit les conséquences néfastes de la crise ou des décisions du gouvernement. D'une part la baisse des recettes en provenance de l'Etat, notamment celle de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), ou des droits de mutation du fait de la crise immobilière. D'autre part elle doit faire face à une hausse de dépenses,

liée à l'envolée des prix de l'énergie (fuel, gaz...) ou des denrées alimentaires pour les restaurants scolaires, entre autre. Face à cette situation et afin de permettre le maintien et le développement des services publics pour répondre à vos besoins, et pour poursuivre son programme d'investissements, le Conseil Municipal a décidé d'augmenter les taux des impôts locaux de 1,2% . Il faut

noter que ces derniers n'ont pas été augmentés depuis 2005 et que cette majoration a été limitée au maximum en tenant compte de la situation financière de la majorité des foyers chalettois.



### Michel en 6 dates...

- 1949 :  
Naissance à Nouzilly (37)
- 1968-1976 :  
baccalauréat S au lycée d'Amboise (37), puis obtient un D.U.S en mathématiques et physique, puis devient maître auxiliaire dans l'Education nationale
- 1977 :  
Entre à la mairie de Bobigny (93) comme secrétaire administratif
- 1985 :  
Secrétaire général de la mairie de Chalette (45)
- 1989-2001 :  
Maire adjoint en charge des finances et du personnel à Montargis (45)

## Michel Marceteau : une vie dédiée au service public !

Il a été durant 25 ans le directeur général de la ville de Chalette, aujourd'hui l'heure de la retraite a sonné ! Mais au delà de ce que fut sa mission, qui est l'homme ? Portrait sensible...

P étillant, Michel transpire l'exaltation. Sa présence est agréable, ses paroles à la fois douce et déterminées. On sent chez l'homme un éternel besoin de transmettre. Il suffit qu'il évoque son parcours professionnel pour qu'un flot de mots jaillisse ! Avec plus de 40 ans d'une vie professionnelle sonnante et parfois trébuchante, il a roulé sa « bosse » ! Tourangeau d'origine, Michel a cependant bourlingué au gré de ses études et de ses fonctions. « *Je suis un matheux et un scientifique à la base !* » énonce t'il, et tout aussi paradoxal que cela puisse paraître, c'est pourtant dans le service public municipal qu'il accomplira la plus grande partie de sa carrière professionnelle. « *J'ai été en quelque sorte au service de tous les services municipaux, donc au service de la population !* ».

### C'est un choix que je n'ai jamais regretté !

De manière touchante, il insiste sur le caractère social de son investissement « *c'est un choix que je n'ai jamais regretté !* ». Rebondir et franchir les étapes a été son leitmotiv. Oui ! Un battant ce Michel, ambitieux, il prospecte et décide de passer les différents concours de la fonction publique. Ainsi durant cinq années, il apprend, expérimente, se dépasse et gravit un à un les échelons pour devenir cadre territorial ! Au final, un métier qu'il a toujours trouvé passionnant, varié, polyvalent et

au cœur de la société. Outre ses strictes activités professionnelles, c'est aussi un homme de combat, il a beaucoup milité et il est toujours engagé pour une société plus juste, où les injustices et les inégalités seront bannies à jamais ! « *On est plus heureux si on est engagé !* ».

### Une nouvelle vie de retraité...

Derrière le verre de ses lunettes, son regard est plus incisif et l'œil pétille lorsqu'il aborde sa nouvelle vie : celle de retraité ! Aujourd'hui, malgré son « retrait », il veut demeurer « un citoyen actif » et continuer à penser à demain. « *Ce n'est pas parce qu'on est à la retraite que la vie s'arrête, bien au contraire !* ». Tout d'abord assouvir ses deux grandes passions : le cinéma et les livres de science fiction. Mais aussi consacrer plus de temps et surtout prendre du plaisir dans le milieu associatif et notamment au sein du Secours Populaire. « *La société est de plus en plus individualiste, en crise de symboles, de repères, c'est pourquoi, la solidarité envers les autres est pour moi un véritable outil d'émancipation. Le bonheur, on peut le chercher et le trouver dans les petites choses de la vie !* ». Une chose est sûre Michel, chaque âge a ses plaisirs, son esprit et l'homme arrive novice à chaque âge de la vie. Alors, il n'y a guère au monde un plus bel excès que celui de la reconnaissance !

W. Le Bellec



Les comités de quartier débattent

## Vivre ensemble

# Comités de quartier : une décennie d'existence

Les comités de quartier fêteront cette année leurs dix printemps. Un prétexte tout trouvé pour faire la fête mais aussi pour échanger et réfléchir aux projets tout en passant une journée de détente et de convivialité. Chalette Place Commune profite de l'occasion pour revenir sur la genèse de ces structures et leurs objectifs.

**E**n 1996, quelques mois après sa réélection, le maire de l'époque Jean Louis, propose de créer dans chacun des 5 quartiers de la ville des comités de quartiers.

### Il était une fois les comités de quartier...

L'objectif est de créer ou de recréer des liens entre les jeunes, les familles, les associations, en vue de lutter contre les incivilités et la délinquance, le racisme et l'intolérance. Mais le but était aussi de lutter contre l'isolement et favoriser les initiatives de solidarité.

En l'an 2000, afin de redynamiser leur activité, la ville décide de créer un poste de coordinatrice des comités de quartier. Ce poste a permis de relancer les activités en offrant aux comités un secrétariat et une meilleure coordination des actions. L'objectif était alors de créer des liens sociaux, de la convivialité, et de faire émerger des propositions pour la vie de la cité. En deux mots, favoriser la démocratie participative et la démarche citoyenne de l'ensemble de la population.

### Dix ans après, où en est l'aventure ?

L'expérience démontre toute la pertinence des différents comités de quartier, qui ont permis aux habitants de se rencontrer, de se découvrir, d'organiser, ensemble,

des initiatives festives et de convivialité. Les comités de quartier jouent aussi pleinement leur rôle en favorisant une citoyenneté active, la participation de chacun aux projets de la ville.

Pouvons-nous aujourd'hui imaginer, ensemble, d'aller encore plus loin ? De nombreux projets sont en cours d'élaboration, comme par exemple dans le quartier Kennedy avec les évolutions que peut apporter l'ANRU dans la vie des habitants. Comment ancrer toujours plus les comités de quartiers dans la vie démocratique de notre commune, comment élargir encore le nombre d'habitants qui y participent, sans leur enlever leur rôle fondamental dans l'animation du « vivre ensemble » ?

B. Taleb

### 10 bougies ça se fête !

Ouverte à tous les Chalettois, l'initiative est en cours d'élaboration. Il pourrait s'agir d'un grand pique-nique au lac, le 27 juin, avec animations diverses l'après-midi et une exposition retraçant la vie des comités. Pour tout renseignement ou implication sur cette initiative ou autres informations sur les comités de quartier contacter : Aurélia au 02.38.98.87.92

## Zoom

### Rwanda : Mémoire, Justice, et Soutien aux Rescapés

A l'occasion du déplacement de Nicolas Sarkozy au Rwanda, le 25 février dernier (la première visite d'un chef d'Etat français à Kigali depuis 1994, date du génocide des Tutsis et du massacre des Hutus qui s'y opposèrent), l'association **Ibuka France** salue ce geste symbolique tout en considérant que c'est un premier pas dans le travail de mémoire s'imposant au peuple français. En tant qu'association, représentant des victimes, celle-ci souligne quatre actions qui doivent être entreprises pour poursuivre cette démarche :

- **Ériger à Paris un lieu de mémoire du génocide des Tutsi** afin que tous ceux qui le souhaitent puissent déposer une gerbe de fleurs le 7 avril, date de la commémoration du génocide, ou à tout autre moment.

- **Faciliter le travail du Tribunal Pénal International pour le Rwanda.**

De nombreux génocidaires présumés recherchés par Interpol, résident sur le territoire français. La justice française se doit de lutter contre l'impunité, en coopérant avec les juridictions compétentes.

- **Reprendre et poursuivre le travail commencé par la mission parlementaire de 1998 – dite « mission Quilès » –**, par la mise en place d'une commission parlementaire revenant sur le rôle des responsables français et des institutions qui ont eu à gérer le « dossier Rwanda » entre 1990 et 1994.

- **Étendre le bénéfice de la loi Gayssot au génocide des Tutsi.**

#### Date à retenir :

Samedi 26 juin - fin des commémorations en France - 14h Maison des Associations (Expo / débat / représentation scénique / veillée)

# Un jardin solidaire au Gué aux Biches : Tous à vos plantations !

Un jardin solidaire devrait voir le jour prochainement en face du Gué aux Biches. Ce projet est soutenu par la ville de Chalette, dans le cadre de sa politique sur le développement durable. A l'origine de cette idée, Guylaine Goulfier, journaliste à « Rustica » et animatrice à l'émission « les souris vertes » sur Radio Chalette. Rencontre avec cette « dame à la main verte ».

### ⇒ Qu'entendez-vous par « jardin solidaire » ?

L'idée m'est venue durant la crise en France : je suis partie du constat que les gens qui vivent en ville, pendant les périodes difficiles, ont moins de sécurité alimentaire que celles qui habitent à la campagne et qui possèdent un jardin vivrier. Le concept est donc simple : permettre à des citadins de bénéficier d'une grande parcelle de terrain pour cultiver un jardin ensemble. Ils pourront ainsi produire leurs pommes de terres, leurs tomates, leurs courges et pouvoir se les partager entre eux. La distribution se fera en fonction du besoin des personnes et non du travail qui aura été fourni. Car par exemple, des retraités qui possèdent certes beaucoup de temps, ont peu de personnes à nourrir. Alors qu'une famille avec des enfants et dans la vie active, dispose de moins de temps mais a plus de besoins. L'idée est donc de cultiver ensemble des légumes de façon à ce qu'on puisse se partager les récoltes en fonction de nos besoins afin de créer un véritable jardin vivrier au cœur de la ville.

### ⇒ Il s'agit d'un jardin bio ?

Tout à fait ! Ce sera un lieu pédagogique. On espère d'ailleurs créer un parc à compost. Ce potager champêtre et convivial sera aussi visible des promeneurs. Si les jardiniers le souhaitent on y sèmera des fleurs, on pourra également y organiser des pique-niques. Au vu des délais, ce sera plutôt un jardin de culture estivale, avec des tomates, des salades, du basilic, de la menthe...

### ⇒ Que pensent les habitants du Gué aux Biches de ce projet ?

Plusieurs familles sont intéressées. Parmi les personnes qui se sont manifestées, certaines n'ont jamais jardiné. C'est donc une totale découverte, un grand apprentissage. De plus, ce projet demande un investissement de la part des gens qui vont participer. Ils vont travailler ensemble sur une parcelle commune, donner un minimum de leur temps et aussi un peu d'argent comme n'importe quel jardinier qui achèterait ses graines et ses outils. Une charte de fonctionnement du potager du Gué aux Biches sera fixée avec un planning et un système de rotation car le jardinage c'est une activité journalière.

### ⇒ Qui va apprendre aux habitants du Gué aux Biches à cultiver ?

Nous prévoyons des journées communes où l'on proposera des ateliers pour apprendre à semer, bouturer, planter, désherber. Pour cette première année, je serai l'animatrice. J'espère qu'en 2011, les jardiniers de cette année apprendront ensuite aux prochains. Nous allons aussi faire appel aux jardiniers amateurs qui veulent bien donner un peu de leur temps pour encadrer et conseiller ces personnes qui débutent dans le jardinage. Si cette expérience fonctionne, il sera possible de l'étendre par la suite sur de nouveaux terrains dans d'autres quartiers de Chalette.

Déborah Creff



Première réunion avec les familles intéressées. CPC rendra compte de l'évolution du projet.

## L'agriculture biologique

C'est un système de production agricole basé sur le respect du vivant et des cycles naturels, qui gère de façon globale la production en favorisant l'agrosystème mais aussi la biodiversité, les activités biologiques des sols et les cycles biologiques. Pour atteindre ces objectifs, les agriculteurs biologiques s'interdisent (et excluent réglementairement) l'usage d'engrais et de pesticides de synthèse, ainsi que d'organismes génétiquement modifiés. Les agriculteurs qui pratiquent ce type d'agriculture misent, par exemple, sur la rotation des cultures, l'engrais vert, le compostage, la lutte biologique, l'utilisation de produits naturels comme le purin d'ortie, et le sarclage mécanique pour maintenir la productivité des sols et le contrôle des maladies et des parasites.

### Appel aux dons :

Si vous possédez des outils dont vous ne vous servez plus, merci de contacter le service culture de paix au 02.38.98.87.92.

## Débats croisés

La rubrique « débats croisés » rendra compte des interviews des invités de la radio (personnalités, associations...). Il s'agit donc d'une coproduction entre Radio Chalette et le magazine municipal. Dans le numéro de mai, nous débattons de la réforme du lycée avec les représentants des professeurs du lycée en Forêt. Mais avant d'ouvrir cette rubrique, faisons connaissance avec l'association « les amis de Radio Chalette » réunie en Assemblée Générale le 27 février dernier.

L'association « les amis de radio Chalette » s'est fixée des objectifs ambitieux en cette année 2010. Installée dans ses nouveaux locaux (Place Jean Jaurès) depuis décembre 2009, Radio Chalette entend amplifier son action de communication sociale et culturelle de proximité ; tant d'un point de vue qualitatif que quantitatif. Depuis près de deux ans maintenant, Radio Chalette poursuit son évolution ! Une « mue » que l'on retrouve notamment à travers sa grille des programmes. La tranche 6/9 a été repensée, étoffée de chroniques, les bulletins d'info largement rénovés. Les programmes du week-end et notamment du samedi matin ont été revus. De nouvelles émissions ont fait leur apparition (cinéma, chroniques sur l'environnement, culturelles, pull it up reggae show...). La qualité du son a été également corrigée : le déménagement a été l'occasion de faire l'achat de nouveaux micros et de nouveaux matériels de traitement du son. Autre fait notable : la radio dispose à présent de deux studios de production supplémentaires mis à la disposition de tous les animateurs. Enfin, notons que la participation active de la ra-



dio a été remarquée sur de nombreux événements : « festival Ma Ville est un Monde », course cycliste Paris-Chalette, Tour de l'Avenir, marché de Noël, marchés du terroir...

### Les objectifs pour 2010

Afin de pouvoir développer et accueillir de nouveaux projets, il y a nécessité de renforcer l'équipe. Pour financer cette ambition, les membres du conseil d'administration souhaitent trouver de nouveaux moyens financiers : demandes de subventions auprès des communes situées dans la zone de couverture de radio Chalette (de Courtenay à Bellegarde et de Nemours à Gien...), auprès de l'agglomération, du département, de la région... Avec également l'objectif de multiplier le démarchage auprès des associations pour les inciter à annoncer sur l'antenne de la radio. Parallèlement une souscription va être lancée auprès des auditeurs, personnalités et monde associatif. Enfin, une campagne d'adhésion va s'engager afin d'élargir le champ des adhérents. En attendant, Radio Chalette va continuer à améliorer la qualité des programmes en produisant de nouvelles chroniques, de nouvelles émissions. Le « Mag » du samedi va devenir une grande émission locale, départementale, régionale de 3 heures (de 9h00 à 12h00), émaillée d'infos, de conseils, d'interviews...

W. Le Bellec

Nadjlae une semaine après son retour en France, invitée au mag. de la radio.



## Quelques rendez-vous

**L'info régionale et nationale :**  
tous les jours de la semaine  
à 7h-7h45-8h-8h30-9h-  
12h30-18h Samedi 7h-8h-  
9h

**Les souris vertes :**  
**Jardinage et nature**  
Le samedi 8h30-9h

**Magazine d'information**  
présenté par William  
Le samedi 9h-10h

**Passion Accordéon**  
présentée par  
Pascal Hamard  
les samedis de 10h à 11h

**Les rendez-vous du samedi**  
présentés par Colette  
Les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> samedi  
du mois de 11h à 12h

**Émission de Jazz**  
le dimanche 16h-17h

**Tout ciné :**  
**Magazine cinéma**  
Le 2<sup>ème</sup> samedi du mois  
de 11h à 12h.

**Tout culture :**  
**Magazine des sorties**  
culturelles  
Le dernier samedi du mois  
de 11h à 12h.



## Nos villes ne sont pas des cibles !

La 8<sup>ème</sup> Conférence de Révision du Traité de non-prolifération des armes nucléaires se déroulera au siège des Nations Unies à New York du 3 au 28 mai 2010. Elle sera précédée par une conférence préparatoire des ONG les 30 avril et 1<sup>er</sup> mai. Plus d'un millier de personnalités et d'élus venus des quatre coins de la France, dont le maire de Chalette, Franck Demaumont, seront présents à ce rendez-vous planétaire. La culture de paix est un rêve dont l'heure est venue !



### La Culture de la paix : Qu'est ce que c'est ?

Selon la définition des Nations Unies, c'est un ensemble de valeurs, attitudes, comportements et modes de vie qui rejettent la violence et préviennent les conflits en s'attaquant à leurs racines par le dialogue et la négociation entre les individus et les États.

- renforcer une culture de paix par l'éducation ;
- promouvoir le développement économique et social durable ;
- promouvoir le respect de tous les droits de l'Homme ;
- assurer l'égalité entre les femmes et les hommes ;
- favoriser une participation démocratique ;
- développer la compréhension, la tolérance et la solidarité ;
- soutenir la communication participative et la libre-circulation de l'information et des connaissances
- promouvoir la paix et la sécurité internationale.

Plus l'idée d'une convention d'abolition sera portée partout, plus il sera difficile pour les décideurs de l'ignorer. Ensemble, il faut tout faire pour que l'abolition des armes nucléaires soit une réalité, non pas dans un avenir lointain, mais pour un temps proche dont nous aurons tous l'occasion de profiter.

### Cultiver la Paix !

Éduquer à la paix et à la non violence est primordial. Comment ? En agissant sur les causes des violences. Au lieu d'investir dans des armes toujours plus coûteuses et meurtrières, investissons dans la connaissance, celle de l'autre, celle du monde qui nous entoure, défendons l'égalité, la justice, les valeurs des droits humains, et ainsi, ensemble nous combattons la violence. La seule issue pour sortir des cycles d'usages de la violence c'est de cultiver la Paix. Notamment par l'éducation, par l'entrée dans les programmes scolaires de la « Culture de Paix ». La journée internationale de la Paix, chaque 21 septembre, la semaine pour le désarmement, la journée du refus de la misère... sont autant d'appuis pour prendre conscience de cet impératif.

Comme le souligne avec force le préambule de l'acte constitutif de l'Unesco adopté à Londres le 16 novembre 1945 :

*« Les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix... ».*

## Interview de Franck Demaumont Maire de Chalette-sur-Loing



### → Quel est le sens de votre présence à cette conférence internationale à New York ?

Depuis 1997, Chalette-sur-Loing est membre de l'Association Française des Communes, Départements et Régions pour la Paix (AFCDRP). Elle représente en France, le réseau international des Maires pour la paix, fondé par les maires d'Hiroshima et Nagasaki, en soutien actif du travail initié dès 1985 dans le domaine de la culture de la paix et du désarmement nucléaire. Aujourd'hui, notre monde est confronté à des crises d'une ampleur sans précédent - le réchauffement climatique, la pauvreté, la guerre, la faim et les pandémies. Pourtant, ces problèmes sont le résultat de l'action humaine et ils peuvent tout aussi bien être résolus par celle-ci. La Conférence d'examen du Traité de non-prolifération nucléaire (TNP) de mai 2010 fournit une précieuse occasion de prendre cette initiative.

### → Qu'attendez vous de ce rendez-vous planétaire ?

Notre pays doit aller plus loin dans ses mesures de désarmement ! La possession par la France de l'arme nucléaire et de la force océanique stratégique, l'implication de celle-ci dans les essais nucléaires en Algérie (bien après l'indépendance de cette nation) et dans le Pacifique oblige, les forces pacifiques, élus et citoyens à assumer leur responsabilité pour un monde dénucléarisé.

### → Pourquoi Chalette se définit-elle comme une Ville de Paix, rebelle et solidaire ?

Notre commune est une terre d'accueil des migrations venues du monde entier au cours du XX<sup>ème</sup> siècle. Ici, au cœur de notre projet

municipal, les solidarités, les valeurs de justice sociale, de partage, de tolérance et de paix sont vivantes ! Chalette c'est aussi une ville-monde : pour preuve nos actions de solidarité en direction des pays d'origine des chalettois (russes, ukrainiens, polonais, italiens, espagnols, portugais, turcs, africains, pays du Maghreb...). Enfin, soulignons le travail de mémoire à travers les cérémonies officielles, de commémoration de la libération, du souvenir de la déportation...

### → La culture de paix est inscrite dans le programme municipal, comment se décline t-elle au quotidien à Chalette ?

Elle est au cœur du projet municipal (notamment au travers d'un service et d'un maire adjoint à la culture de paix). Elle repose essentiellement sur la citoyenneté : visites de quartier, réunions thématiques, vie des comités de quartier, développement du mouvement associatif, loisirs et accès aux cultures d'aujourd'hui en direction notamment des écoles



et des plus jeunes... Pour l'amplifier, je souhaite installer un observatoire des engagements, un outil supplémentaire mis à la disposition des habitants pour évaluer l'action des élus... Tout comme notre engagement pour une paix durable au Proche Orient, notre solidarité au côté du peuple haïtien et rwandais... A ce panorama rapide, il faut ajouter, un événement singulier et important : le festival « Ma Ville est un Monde » favorisant le vivre ensemble. Sans oublier les enjeux liés au développement durable, partie prenante également de notre projet local. C'est pour toutes ces raisons que nous avons décidé d'organiser une série d'initiatives en avril et mai\*, dans le cadre de la campagne internationale « Nos villes ne sont pas des cibles ! »

\* Voir programme page 11



Ce symbole illustre et représente la culture de la paix. Par ces deux mains qui s'entrelacent, on peut apprécier l'échange et l'entente. Mais également les continents qui s'étirent auxquels s'incorporent des masses de terre isolées symbolisées par les taches. On peut également l'interpréter comme deux personnes, ou deux groupes de personnes – deux villages – qui ont chacun une seule tête commune et qui se fondent les uns aux autres. Ou comme l'union entre le nord et le sud (les deux pouces) par l'intégration des différentes cultures.

Conception du symbole :  
Barbara BLICKLE  
Conception graphique : Luis SARDA

# Nos villes ne sont pas des cibles !

## Interview d'Alain Sassier Responsable pour le Loiret de l'Association des Vétérans des Essais Nucléaires (AVEN)

### ➔ Comment est née cette association et quels sont ses objectifs ?

Elle a vu le jour en juin 2001, suite à l'appel du Centre de Documentation et de Recherche sur la Paix et les Conflits (CDRPC) à la demande d'anciens militaires et civils ayant participé aux essais nucléaires français et présentant des problèmes de santé. Notre action a pour objectif de faire la vérité et rendre justice sur les conséquences sanitaires et environnementales des essais nucléaires.

Il s'agit de faire reconnaître la responsabilité de l'Etat français, dans la santé des travailleurs, personnels civils et militaires et des populations affectées par les retombées des essais nucléaires. Reconnaissance également que l'exposition aux rayonnements ionisants a pu provoquer des maladies à l'origine de décès ou d'invalidité. Mais aussi, la mise en place d'un suivi médical gratuit et particulier pour les personnes ayant été exposées. Enfin, la création d'un fonds d'indemnisation et la mise en œuvre d'un comité de suivi sanitaire et des conséquences environnementales.

L'AVEN compte 5000 adhérents (dont 600 veuves), elle travaille aussi en étroite collaboration avec l'association polynésienne Moruroa e Tatou (5000 adhérents principalement des travailleurs civils) afin d'unir nos forces et faire en sorte qu'aboutissent nos revendications.

A signaler que les pays démocratiques ayant réalisé des essais nucléaires ont reconnu les effets néfastes sur les militaires et civils et ont voté depuis plus de 22 ans des lois permettant d'indemniser les victimes.

### ➔ Combien de personnes seraient concernées par les retombées des essais nucléaires français ?

Le Ministère de la Défense reconnaît que 150 000 personnes peuvent-être concernées (civils du CEA et militaires), un chiffre qui cependant ne prend pas en compte les populations locales algériennes ou polynésiennes. Une étude de santé portant sur nos adhérents et réalisée par le Dr Valatx fait ressortir que : 10% des vétérans se disent en bonne santé, 35% signalent de 1 à 3 cancers déclarés (pour 17% indice annuel de cancer en France pour les hommes de moins de 65 ans). 81% signalent une ou plusieurs maladies non cancéreuses et 14% des enfants de vétérans présentent des anomalies congénitales. 77% des cancers surviennent avant 60 ans (65% des décès surviennent avant 60 ans), nous sommes là, très loin des statistiques nationales !

### ➔ Quelle a été la réalité des essais nucléaires français ?

La France a réalisé 210 essais nucléaires (dont 17 en Algérie de 1960 à 1966 et 193 en polynésie de 1966 à 1996 fin des essais nucléaires français). La totalité de ces tirs correspondent à une puissance de 10 200 kilotonnes soit la valeur de 700 bombes d'Hiroshima. Au Sahara : 9 retombées après les 4 explosions aériennes dont la plus éloignée est celle d'Atar en Mauritanie ville distante de 1700 kms du point zéro. En Polynésie, le Ministère de la Défense reconnaît dans son ouvrage de décembre 2006 « La dimension radiologique des essais nucléaires en Polynésie » : 203 retombées sur les archipels de 1966 à 1974 pendant les tirs aériens, 41 fuites lors d'explosions souterraines (soit 1 tir sur 3 avait des fuites de gaz rares, Iode 131...) et enfin, 14 contaminations radioactives après un tir.



### Exposition :

Du 29 avril au 9 mai 2010

Photographies de Michel Aguilera

#### Mardi 27 avril :

19 heures

Inauguration de l'exposition  
« Vêtements de Hiroshima »  
à la Maison des Arts

#### Mardi 4 mai :

20 heures

Projection du film « la gerboise bleue » suivie d'une Conférence  
avec l'Association des Vétérans  
des Essais Nucléaires »  
à la Maison des arts

#### Jeudi 20 mai :

20 heures

Conférence témoignage du séjour  
à New York du Maire de Chalette  
sur-Loing avec la participation  
du Mouvement de la Paix  
à la Maison des arts

# La « misère intellectuelle » de Romain Bouteille

Romain Bouteille présentera son spectacle intitulé « misère intellectuelle » à 21h vendredi 30 avril au Hangar à Chalette. Au menu de cette soirée inédite : beaucoup de plaisir et une bonne dose de rire !

**S**on ami Coluche disait de lui : « *Ce qu'il ne m'a pas appris, je le lui ai piqué* ». On ne peut pas parler de Romain Bouteille sans rappeler l'aventure du Café de la Gare, née de son ambition un peu folle et de sa rencontre avec Coluche en 1968. Se succéderont alors sur la scène du célèbre café-théâtre des artistes comme Miou-Miou, Gérard Jugnot, Josiane Balasko, Thierry Lhermitte ou encore Gérard Depardieu. Romain Bouteille est un artiste lunaire, au style inimitable. Ses répliques, il les distille avec humour et talent, enrobées d'une philosophie poétique qui lui est propre.

### Sa pièce de théâtre « Misère intellectuelle » bientôt au Hangar

Dans son nouveau spectacle « misère intellectuelle » qu'il va présenter fin avril à Chalette, Romain Bouteille n'épargne rien ni personne. Il utilise

les meilleures armes pour combattre tout ce qui l'afflige : l'humour et l'impertinence. « Misère intellectuelle », c'est l'histoire d'un acteur qui s'ennuie dans un théâtre où il a un rôle insignifiant. Il se distrait lui-même dans sa loge avec un public imaginaire. « *En gros, il n'y a pas à proprement parler d'opinion dans un système monétaire* ». Voici l'une des confidences hilarantes de cet artiste-terroriste que le faux Art des « pièces engagées à gros budget » fait vomir. Les raisonnements de ce pirate produisent un effet tel qu'il est impossible de le désapprouver fût-ce au plus fayot des arrivistes, au plus faux-cul des jésuites ou au plus borné des démocrates... « *Ce que je souhaite apporter à mon public par ce spectacle ?* », s'interroge Romain Bouteille, « *un peu de méchanceté sérieuse, de la désobéissance et une bonne dose de rigolade !* ».

Déborah Creff

### Pour réserver vos places :

contacter le service culturel de Chalette au 02.38.07.24.95.

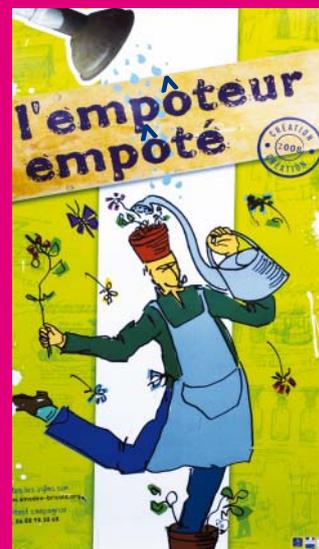
Tarif plein : 8 euros.

Tarif réduit : 4 euros.



Spectacle  
Jeune public  
à partir de 6 ans !

## Amédée Bricolo



Mercredi  
14 avril 2010  
au Hangar

Séances à 10 h et 14 h 30

La roue de la chance sera aussi celle de la malchance, et la maladresse est toujours plus belle quand elle côtoie l'adresse. Amédée Bricolo sera tour à tour laveur de soi-même, cultivateur de fleurs, joueur de l'infini et dis-séqueur de son propre cerveau. L'art du clown sera toujours présent, mais la littérature théâtrale ne sera jamais loin. Car Amédée Bricolo est un acteur comique, populaire qui aime le verbe et le mot juste. Aux prises avec son cerveau ou plutôt ses cerveaux, Amédée Bricolo s'empêtrera dans ses expérimentations. Et comme il ne sera jamais sûr d'être assez courageux, il sollicitera le public...

# Des vacances de printemps placées sous le signe de la culture et du sport

Finie l'école, fini MSN et les jeux d'ordinateurs, finie la sempiternelle phrase « ch'ai pas quoi faire ! ». Du 6 au 15 avril, les services municipaux de la jeunesse et de l'enfance ont concocté tout un programme d'activités pour des vacances de printemps épanouissantes.

### Au SMJ

En passant ses vacances avec le SMJ, on a le droit d'amener sa collection de préjugés. De croire qu'en dehors du Rap et du Hip Hop il n'y a pas de musique qui vaille. Que les musées sont réservés aux riches ou aux intellos ! Mais les animations proposées ce printemps permettront de changer d'avis. En effet, pour les animateurs, l'objectif est de dynamiser les vacances des jeunes et de les amener à découvrir des activités auxquelles ils n'ont pas l'habitude de s'adonner (se rendre au printemps de Bourges et rencontrer de jeunes talents ou procéder à l'interview d'un groupe) ou bien qu'ils aimeraient pratiquer mais qu'ils ne peuvent pas faute de moyens financiers ou matériels (s'initier à un instrument de musique, à la danse ou bien découvrir la montagne ou la nage avec palmes). Le but est aussi de proposer des activités qu'ils puissent continuer à pratiquer par la suite. Et puis pour Tougué et Philippe, deux des animateurs, « *les activités ne sont que des prétextes pour se découvrir, apprendre à vivre avec les autres, exercer sa citoyenneté, et instaurer un dialogue avec la jeunesse* ».

### Au centre maternel, Cosson fait son cinéma !

Durant les deux semaines, les enfants de Cosson deviendront acteurs ! Deux semaines de tournage durant lesquelles les enfants vont mêler leur vie quotidienne à la création d'un chef d'œuvre cinématographique (dixit les animateurs). Pour l'équipe, ce film s'intègre dans le projet pédagogique de l'année qui a pour but d'ouvrir et d'initier les enfants aux

nouvelles technologies que sont l'ordinateur et la vidéo auxquelles ils vont être confrontés très rapidement dans leur vie scolaire et professionnelle. L'idée générale étant que les enfants, soient à l'aise face à leur avenir.

### Au centre Aragon : une multitude d'activités ludiques et créatives

Créer, partager, construire, jouer, être écoutés, s'exprimer, voici résumés quelques uns des grands principes sur lesquels les animations reposeront. Les enfants auront le loisir de découvrir les nouvelles technologies, d'être l'acteur de leur séjour. De multiples activités seront proposées pour vivre des vacances enrichissantes comme par exemple des activités d'expressions manuelles et sportives, pâtisserie, projet sécurité routière en vélo et roller, sorties diverses...

B. Taleb

## Semaine du Jeu : la ludothèque s'installe au Lancy

Du 12 au 15 avril, la ludothèque migrera au restaurant scolaire du Lancy rue F. Buisson. Parents, enfants, assistantes maternelles pourront jouer ensemble à la ludothèque. Cette action s'adresse aux enfants du Lancy ou adhérents de la ludothèque, accompagnés de leurs parents. Possibilité de venir avec un jeu de société pour le faire connaître à tous.

### Horaires d'ouverture :

Lundi et mardi de 14 h à 18 h

Mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Jeudi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h

### Pour plus de renseignements :

Ludothèque

Tél : 02.38.98.64.07

Point Info Famille

Tél : 02.38.98.47.81

Pôle développement territorial CAF

Tél : 02.38.07.12.32



## Les vacances côté pratique

### Pour Cosson et Aragon :

Il suffit de déposer dans les centres ou au service scolaire les bulletins d'inscriptions que les familles ont reçu par courrier.

### Pour le SMJ :

Inscription et programme rue Salengro de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h sauf pour les animations de quartier qui se font sur place

## Françoise Gaudet

Maire-adjointe à l'Enfance, à la Petite Enfance et à la Jeunesse

### « Pas de bébé à la consigne »

Si nous n'y prenons pas garde, les projets gouvernementaux pour les modes d'accueil de la Petite Enfance et l'École Maternelle vont aboutir à une dégradation des dispositifs existants, au détriment des familles et des besoins fondamentaux des enfants. Alors que la qualité doit être au cœur de toute la politique de la Petite Enfance le projet de décret va dans le sens contraire au prétexte d'augmenter les places d'accueil. Dans les crèches et multi-accueil le taux d'encadrement par des professionnels très qualifiés (Educateurs de Jeunes enfants, Auxiliaires de puériculture, puéricultrices) est actuellement de 50%. Le projet vise à diminuer ce taux en recrutant des personnes moins qualifiées. Une crèche de 60 places pourrait demain accueillir jusqu'à 72 enfants sans garantie d'une augmentation de personnel. Alors qu'actuellement, en crèche, un adulte encadre 5 bébés ou 8 enfants qui marchent, le décret prévoit 1 adulte pour s'occuper de 12 enfants. Du côté des Assistantes maternelles, aujourd'hui, elles peuvent accueillir 3 enfants au maximum et leur formation se déroule sur 60 heures ; demain elles pourraient s'occuper de 4 enfants avec seulement 30 heures de formation et la possibilité de se regrouper dans un même local en recevant jusqu'à 16 enfants ! La suppression massive



des postes d'enseignants a conduit à la régression de la scolarisation des 2-3 ans. Alors il est prévu de créer des « Jardins d'éveil » pour cette tranche d'âge avec un encadrement de 1 pour 12 (alors

qu'en crèche c'est 1 pour 8) Ce qui fait craindre une attaque plus globale contre l'école maternelle. Cette dégradation annoncée des conditions d'accueil ou de scolarisation des jeunes enfants est inacceptable. L'exigence de qualité est légitime et indispensable pour promouvoir leur développement et leur bien-être et répondre aux besoins de leurs familles sur l'ensemble des territoires. C'est pour ces raisons que la crèche Danièle Casanova était fermée le jeudi 11 mars comme de nombreuses autres dans toute la France. Les professionnels de la petite enfance entendaient dénoncer ces mesures, cette politique des bébés mis à la consigne et mis en boîte comme des sardines. Sur le plan national, le collectif « Pas de bébé à la consigne » s'adresse depuis plusieurs mois aux familles, aux professionnels, aux citoyens solidaires des bébés; il mène des actions pour faire reculer le gouvernement. Pour ces raisons, je vous invite à signer la pétition en ligne en allant sur le site : [www.pasdebébésalaconsigne.com](http://www.pasdebébésalaconsigne.com).

*Les propos tenus dans cette page n'engagent que leurs auteurs.*

### Etat civil :

#### Naissances :

CAMELO Ambre  
DIAW Fatimata  
KARA Ecrin  
NELAS Mathilde  
GACCIONE Eva  
MFOUDI Preston  
SAHIN Semih  
KEDHIRI--SEDIRI Samy  
JACQUET Elia  
INCE Elanur  
KHALID Shehzad  
LY Aminata  
BRAULT Sarah  
KEDDARD Amaya  
KOÇAK Burak  
SALHI Yanis  
MOUEDDEN jaouad  
GAYRET Mikail  
HANÇAN Ceren  
LAHMAR Acil  
KUMANAN Tushaaran  
DIA Kalidou  
KAROUN Ylam  
WURM Manel  
ALASSANE haby

#### Décès :

Mohammed ou Belaïd MELAL 69 ans  
COUSIN Gilbert 77 ans  
DELZARD Marcel 76 ans  
MARTINET VVE CHARRIER Carmen 82 ans  
NICAUD Vincent 82 ans  
HENRIQUES RIBEIRETE Abilina 71 ans  
FOURNIER Claude 61 ans  
CHAUMERON Bernard 66 ans  
FOUCHET Pascal 48 ans  
LAVILLA Téo 89 ans

## Dernière minute... Tous à vos vélos !

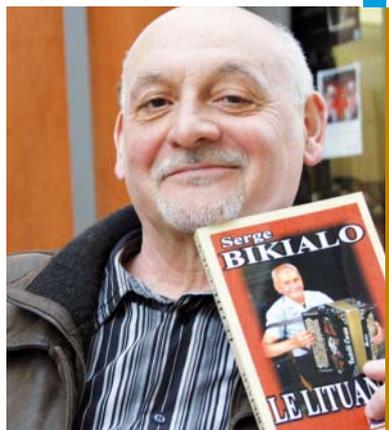
**La seule cycloportive du Loiret aura lieu le dimanche 9 mai.** Appelée auparavant « Hutchinson Open Tour », elle devient « Chalette Open Tour », « une modification décidée en plein accord avec la ville de Chalette qui renforce sa participation et avec la société Hutchinson qui reste partenaire de l'épreuve » comme tient à le préciser Bernard Croissant le coordinateur de l'événement. La « Chalette Open Tour », ouverte aux licenciés et non licenciés, ce sont deux circuits, La Gâtinaise 85 km et La Challettoise 150 km. Les parcours sont identiques à l'an passé avec départ-arrivée près du lac.

**Les inscriptions sont prises jusqu'au 4 mai**, mais également sur place le jour de l'épreuve. Pour celle-ci fournir, pour les licenciés, une photocopie de la licence, et pour tous, un certificat médical de non contre indication à la pratique du cyclisme. **Des bulletins sont disponibles chez les marchands de cycles de la région ou sur internet.** L'an passé 848 cyclistes avaient participé, dont le champion de monde Luc Leblanc.

**De nombreux lots seront distribués, notamment aux lauréats de chaque catégorie ou par tirage au sort.**

**Toutes les informations utiles et inscriptions sur le [www.chaletteopentour.fr](http://www.chaletteopentour.fr) ou par tél. au : 06 15 84 01 83.**

## Histoire d'avant



### L'immigration à Chalette à travers le roman « Le Lituanien » de Serge Bikialo

« Le Lituanien ». C'est le titre du tout premier roman de Serge Bikialo qui raconte l'Odyssée de Martynas, musicien et paysan balte. Un contexte très proche de celui qu'a connu son père dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Parmi les lieux explorés par le héros dans différents pays d'Europe, on y trouve Vésines à Chalette...

Après une carrière de musicien, Serge Bikialo vient d'endosser la casquette d'auteur en publiant à la fin de l'année 2009 « le Lituanien ». Ce roman populaire met en scène un immigré qui, après avoir quitté son pays d'origine, vient s'installer dans le Gâtinais. Le héros découvre Chalette, et notamment Vésines, quartier très cosmopolite où il parvient à trouver du travail à l'usine Hutchinson. L'immigration est donc au cœur du livre de Serge Bikialo qui explique : « Il y a eu beaucoup d'immigrations à Chalette, Vésines étant le point de chute de beaucoup d'immigrés. J'ai essayé de faire comprendre que pour le Lituanien, la France était un rêve absolu de liberté, de réussite et de beauté. »

Ce roman est avant tout un hommage au père de l'auteur : « Quand mon père est décédé, j'ai pris conscience qu'il était mon héros. C'est un homme qui a été déraciné puis qui s'est fait naturalisé français, il a aussi connu la guerre... Il ne s'est jamais beaucoup exprimé par la parole mais j'ai toujours trouvé que ses silences étaient beaucoup plus forts que les mots. Je pense qu'il avait beaucoup de choses à dire par rapport à tout ce qui lui est arrivé. »

Fraîchement édité chez Plumes libres éditions, « le Lituanien » connaît déjà un franc succès. L'ouvrage qui comprend 240 pages, est disponible dans les librairies de l'agglomération au prix de 14 euros.

Deborah Creff



Une rentrée d'ouvriers à l'usine Hutchinson au début du XX<sup>e</sup> siècle

### L'immigration à Chalette

Sa diversité, Chalette la doit à l'implantation en 1851 d'une usine de caoutchouc par un Américain, Hiram Hutchinson. Au XX<sup>e</sup> siècle, en raison des deux grandes guerres mondiales, de profonds changements ont lieu dans la composition de la population.

Pour pallier le manque de jeunes ouvriers disparus sur les champs de bataille, la direction de l'usine Hutchinson est amenée à recruter

une main d'œuvre étrangère.

A partir de 1936, en raison de la guerre d'Espagne, arrivent les Espagnols puis les Yougoslaves. Dans les années 60, c'est au tour des Portugais et des Nord-Africains. Viennent ensuite les Turcs et les Africains. Au début des années 90, Chalette accueille plus de 35 nationalités différentes. Les étrangers font ainsi partie de la mémoire collective de la ville. Ce cosmopolitisme constitue toute l'originalité et la richesse de la commune. Pour plus d'informations, consulter le livre « les immigrations à Chalette » d'Anne-Marie Pasquet.



## Exposition : Vêtements de Hiroshima

Du 29 avril au 9 mai 2010



« ...je ressentais le besoin de photographier ces signes intimes du corps des victimes de Hiroshima, je voulais transmettre la souffrance dont ces tissus sont les témoins. Les vêtements des victimes de l'explosion me sont apparus à la manière de fossiles que l'on découvre enfouis, qui renferment les sensations de ce qui a été vécu dans la chair, la douleur, l'impuissance, la honte. En photographiant ces vêtements du malheur, j'ai voulu créer un relais de mémoire sensible et actuel, comme les voix des survivants qui racontent encore et toujours ce souvenir brûlant du feu nucléaire... Cet instant programmé de l'enfer venu du ciel ».

Michel Aguilera

## Agenda

### Repas dansant annuel des personnes âgées :

**Dimanche 11 avril 2010**

**Complexe du Château Blanc**

> Navette transport :

départ du Lancy à 11 h Arrêt de car Barbusse Spar rue Painlevé Angle rue Voltaire et C. Desmoulin - Carrefour A. Gide, passage du Renard - Angle de l'avenue du Gal Leclerc et de la rue de la Fonderie - Poste du Bourg - Résidence Louise Michel - Place Jean Jaurès - Arrêt de bus face au Foyer Duclos - Carrefour Allende - Maison de quartier de la Pontonnerie - Salle du Château Blanc (arrêt de car devant la salle du Château Blanc face à l'entrée, rue L. de Vinci) - Retour à partir de 17 h 30 avec arrêts aux mêmes endroits que ci-dessus.

### Comités de quartier :

- Lancy : Réunion à 18 h le 21 avril

restaurant scolaire du Lancy

- Bourg :

> Brocante du bourg

**Jeudi 13 mai de 8 h à 18 h**

dans les rues près de la mairie en partenariat avec le Secours Populaire. 2 € le mètre linéaire Inscription à partir du 19 avril au service Vie des quartiers à la Maison des associations. Se munir d'une pièce d'identité.

> Remise de prix du concours de dessins 24 avril 14 h

Salle Louis Aragon ouvert à tous les enfants de l'agglomération et concours de gâteaux. Les dessins peuvent être déposés avant le 24 avril à l'accueil de l'hôtel de ville ou apportés le jour même. Contact Carmen au 02.38.07.08.83

> SEMURPA : voyage à Noirmoutier du 9 au 16 Octobre- Prix non imposable 290 €, 470 € pour les personnes imposables. Contact 02.38.93.34.18

> ICT : le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur sur le dossier loi sur l'eau présenté par le syndicat ARBORIA relatifs aux rejets des effluents de la station de traitement de la future usine ICT dans le Loing est consultable au service urbanisme et foncier

Voir aussi calendrier des fêtes.